

vendredi 4 septembre 2020

OBJET : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS

Chers parents,

Vous êtes convoqués à une assemblée générale des parents qui se tiendra le 10 septembre à 19 h 00 à distance sur la plateforme virtuelle ZOOM.

Lors de cette rencontre à distance, il y aura élection de 3 représentants de parents au sein du conseil d'établissement et de 2 substituts.

Cette assemblée est aussi l'occasion pour vous d'élire votre représentant au Comité de parents du Centre des services scolaire Marguerite-Bourgeoys, ainsi que son substitut.

Votre implication en tant que parent est essentielle au fonctionnement de la vie de notre établissement. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Pour accéder à la réunion en vidéoconférence, veuillez cliquer sur le lien suivant :
<https://us02web.zoom.us/j/85862869013>

La page web s'affichera dans votre navigateur. Lorsque la personne responsable du vote lancera le sondage de vote, vous verrez un formulaire apparaître à votre écran, sélectionnez le nom souhaité puis cliquez sur le bouton bleu Soumettre.

Nous vous remercions à l'avance de votre participation à cette assemblée.

Sincères salutations,

Louisma Roberte

Président du conseil d'établissement

Lemieux Isabelle

Direction de l'établissement

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS 2020-2021

Établissement Jardin-des-Saints-Anges

Le jeudi 10 septembre 2020

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil Madame Roberte Louisma présidente du CÉ
3. Mot de bienvenue de Madame Isabelle Lemieux directrice de l'école Jardin-des-Saints-Anges
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 19-20
6. Informations sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement et sur la possibilité de siéger au conseil d'administration du CSS
7. Élection
 - 8.1 Nomination du président d'élection
 - 8.2 Nomination du secrétaire d'élection
 - 8.3 Élection des représentants des parents au CÉ
 - 1 mandat de 1 an
 - 2 mandats de 2 ans
 - 8.4 Élection de 2 substituts des représentants des parents au CÉ
 - 8.5 Élection du délégué au Comité de parents
 - 8.6 Élection du substitut du délégué au Comité de parents
8. Organisme de participation des parents (OPP)
9. Information de la direction
10. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
11. Levée de l'assemblée